

Évolution Des Effectifs Et Des Rémunérations Des Agents De La Fonction Publique Tunisienne 2018-2025

Table des matières

I.	Introduction générale	3
II.	Évolution des effectifs des agents de la fonction publique (2018-2025)	4
1.	Évolution globale des effectifs	4
2.	Caractéristiques des agents de la fonction publique	5
a.	Répartition selon le sexe	5
b.	Situation matrimoniale	6
c.	Structure par âge	6
3.	Répartition des agents selon les catégories	8
4.	Analyse détaillée des catégories professionnelles	8
a.	Fonctionnaires par catégorie	8
b.	Ouvriers par unité	9
5.	Répartition des agents par ministère	10
6.	Entrées et sorties de la fonction publique	12
a.	Évolution annuelle des mouvements	12
a.	Les entrants et sortants par groupe d'âge	12
b.	Les entrants et sortants par ministère	13
III.	Évolution des rémunérations des agents de la fonction publique (2018-2025)	14
1.	Évolution globale des salaires	14
2.	Distribution salariale et évolution des déciles	15
3.	Évolution des rémunérations selon les catégories professionnelles	16
a.	Evolution du salaire des fonctionnaires par catégorie	17
b.	Evolution du salaire des ouvriers par unité	18
IV.	Conclusion générale	18

I. Introduction générale

La fonction publique constitue un pilier fondamental de l'organisation administrative de l'État et joue un rôle central dans la continuité et la qualité des services publics fournis aux citoyens. Elle regroupe les agents chargés d'assurer le fonctionnement des administrations publiques dans des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé, la sécurité, la justice et l'administration territoriale. Par son poids dans l'emploi public et dans les dépenses de l'État, elle représente un domaine stratégique nécessitant un suivi statistique régulier et approfondi.

L'analyse des effectifs et des rémunérations des agents de la fonction publique permet de mieux comprendre les transformations structurelles de l'emploi public, d'identifier les principales tendances en matière de recrutement, de mobilité et de renouvellement des ressources humaines, ainsi que d'apprécier l'évolution des niveaux de rémunération selon les différentes catégories d'agents.

Le présent rapport propose une analyse descriptive de l'évolution des effectifs et des rémunérations des agents de la fonction publique tunisienne sur la période 2018-2025. Il s'appuie sur l'exploitation des données administratives issues de la base INSAF, qui constitue une source de référence pour le suivi des personnels de la fonction publique. Les indicateurs présentés portent notamment sur l'évolution globale des effectifs, leur répartition selon les principales caractéristiques démographiques et professionnelles, les mouvements d'entrées et de sorties, ainsi que l'évolution des rémunérations selon les catégories d'agents.

Le rapport est structuré en deux grandes parties. La première partie est consacrée à l'analyse de l'évolution des effectifs de la fonction publique. Elle présente l'évolution globale du nombre d'agents sur la période étudiée et examine leur répartition selon plusieurs dimensions : sexe, situation matrimoniale, structure par âge, catégorie professionnelle, catégorie statutaire, unité des ouvriers et département ministériel. Elle analyse également les mouvements annuels d'entrées et de sorties afin de mettre en évidence les dynamiques de renouvellement des effectifs.

La deuxième partie porte sur l'évolution des rémunérations des agents publics. Elle présente les tendances générales des salaires moyens, analyse la distribution salariale à travers les déciles et examine les écarts de rémunération selon les différentes catégories professionnelles, notamment entre fonctionnaires, ouvriers et autres catégories d'agents.

À travers cette approche descriptive, le rapport vise à fournir une vision synthétique et structurée des principales évolutions enregistrées dans la fonction publique tunisienne entre 2018 et 2025, en mettant en évidence les changements intervenus dans la composition des effectifs, leur répartition ainsi que dans la dynamique des rémunérations.

II. Évolution des effectifs des agents de la fonction publique (2018-2025)

1. Évolution globale des effectifs

En décembre 2025, l'effectif total de la fonction publique tunisienne s'établit à 652498 agents, enregistrant une augmentation de 5343 agents par rapport à 2024, soit une progression annuelle de 0,8 %. Cette évolution intervient après deux années marquées par une diminution des effectifs en 2023 et 2024, traduisant une reprise modérée de la dynamique de l'emploi public en 2025.

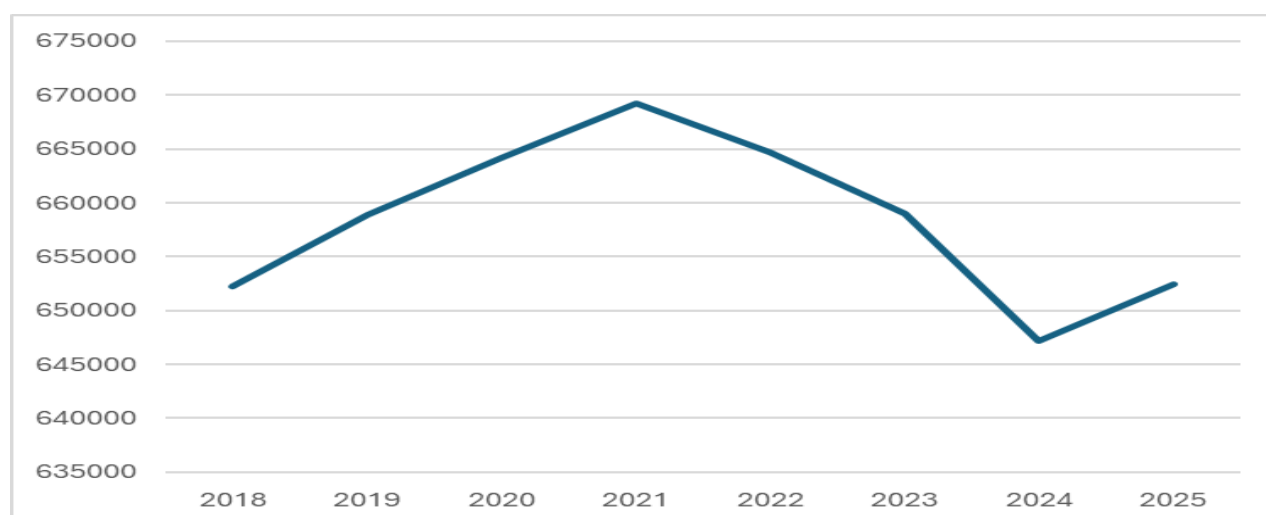
La majorité des agents relève de l'administration hors collectivités locales, qui regroupe l'essentiel des effectifs de la fonction publique. En 2025, cette catégorie compte 625801 agents, contre 26697 agents relevant des collectivités locales. Sur la période 2018-2025, les effectifs hors collectivités locales connaissent des évolutions variables, avec un recul observé entre 2021 et 2024, suivi d'une reprise en 2025. Les effectifs des collectivités locales enregistrent, quant à eux, une progression globale sur la période, malgré quelques variations annuelles.

L'évolution des effectifs des collectivités locales observée au cours de la période doit toutefois être interprétée en tenant compte de l'évolution du champ de couverture de la base INSAF. L'intégration progressive de nouvelles collectivités locales dans le système d'information a contribué à améliorer la couverture du fichier administratif et à renforcer l'exhaustivité des données disponibles.

Tableau 1 : Évolution des effectifs de la fonction publique, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Agents hors collectivités locales	630742	633665	637112	641870	637030	632083	620687	625801
Agents des collectivités locales	21483	25216	27083	27420	27697	26925	26468	26697
Total	652225	658881	664195	669290	664727	659008	647155	652498
Taux d'accroissement annuel (%)	1,4	1,0	0,8	0,8	-0,7	-0,9	-1,8	0,8

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

Figure 1 : Évolution des effectifs de la fonction publique, 2018-2025

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

2. Caractéristiques des agents de la fonction publique

a. Répartition selon le sexe

La répartition des effectifs de la fonction publique selon le sexe sur la période 2018-2025 met en évidence une majorité d'agents masculins sur l'ensemble de la période. Toutefois, la structure des effectifs selon le sexe évolue progressivement, avec une réduction de l'écart entre les effectifs masculins et féminins.

Les effectifs masculins passent de 416,2 milliers d'agents en 2018 à 394,8 milliers en 2025, après avoir atteint un maximum de 420,6 milliers en 2021. À l'inverse, les effectifs féminins progressent de 236,0 milliers à 257,7 milliers d'agents entre 2018 et 2025, malgré un léger recul observé en 2024.

Ainsi, sur l'ensemble de la période, l'évolution des effectifs se caractérise par une diminution des effectifs masculins et une augmentation des effectifs féminins. Cette évolution se traduit par une progression de la part relative des femmes dans l'emploi public, réduisant progressivement l'écart entre les deux groupes.

Tableau 2 : Évolution des effectifs de la fonction publique par sexe (en milliers), 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Hommes	416,2	418,5	420,0	420,6	414,7	407,3	398,3	394,8
Femmes	236,0	240,4	244,2	248,7	250,0	251,7	248,8	257,7
Total	652,2	658,9	664,2	669,3	664,7	659,0	647,1	652,5

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

b. Situation matrimoniale

Entre 2018 et 2025, la structure des agents de la fonction publique selon la situation matrimoniale demeure caractérisée par une prédominance des agents mariés, qui représentent la catégorie la plus importante sur l'ensemble de la période. Leur effectif évolue toutefois à la baisse après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2021.

Les agents célibataires constituent le deuxième groupe en importance. Après une diminution au début de la période, leur effectif connaît une reprise à partir de 2023 pour atteindre 224 838 agents en 2025, contre 222 380 agents en 2018. Les agents divorcés enregistrent également une progression régulière de leurs effectifs, tandis que la catégorie des veufs demeure relativement stable au cours de la période observée.

En 2025, les agents mariés représentent environ 410 607 agents, contre 224 838 agents célibataires, confirmant la place majoritaire de cette catégorie dans la structure matrimoniale des effectifs publics. Les autres catégories matrimoniales restent quantitativement moins représentées, avec des évolutions limitées sur l'ensemble de la période.

Ainsi, entre 2018 et 2025, la structure matrimoniale des agents de la fonction publique évolue progressivement, avec une diminution récente des effectifs mariés et une progression des catégories célibataires et divorcées.

Tableau 3 : Évolution des effectifs de la fonction publique par situation matrimoniale, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Célibataire	222 380	220 515	219 716	215 860	215 370	218 293	216 624	224 838
Marié	411 549	420 018	426 336	435 586	432 176	424 045	414 449	410 607
Veuf	2 846	2 924	2 971	2 931	2 863	2 839	2 815	2 892
Divorcé	4 478	4 712	4 866	4 989	5 044	5 184	5 288	5 522
Non déclaré	10 972	10 712	10 306	9 924	9 274	8 652	7 979	8 639
Total	652 225	658 881	664 195	669 290	664 727	659 008	647 155	652 498

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

c. Structure par âge

En 2025, la structure par âge des agents de la fonction publique se caractérise par une concentration des effectifs dans les classes d'âge intermédiaires. Les groupes d'âge de 40 à 54 ans regroupent la part la plus importante des agents, avec une prédominance de la tranche d'âge des 45-49 ans, qui représente 18,4 % des effectifs, suivie des 40-44 ans (16,0 %) et des 50-54 ans

(15,8%). Les agents âgés de 55 à 59 ans représentent également une part significative des effectifs (11,4 %).

À l'inverse, les classes d'âge les plus jeunes occupent une place moins importante dans la structure des effectifs. La part des agents âgés de moins de 25 ans diminue de 4,0 % en 2018 à 2,4 % en 2025, tandis que celle des 25-29 ans passe de 9,8 % à 7,2 % sur la même période. Cette évolution s'accompagne d'une diminution progressive du poids relatif des jeunes classes d'âge dans l'ensemble des effectifs.

Parallèlement, les groupes d'âge les plus élevés enregistrent une progression de leur part relative. La proportion des agents âgés de 55 à 59 ans passe de 8,1 % en 2018 à 11,4 % en 2025, tandis que celle des agents âgés de 60 ans et plus évolue de 0,9 % à 3,8 % au cours de la période.

Ainsi, entre 2018 et 2025, la structure par âge des agents de la fonction publique connaît une évolution progressive, marquée par une concentration accrue des effectifs dans les classes d'âge intermédiaires et supérieures, tandis que la part relative des classes d'âge les plus jeunes diminue.

Tableau 4 : Évolution des effectifs de la fonction publique par groupe d'âge, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Moins de 25 ans	26 430	20 297	14 442	14 293	14 203	15 186	17 076	15 614
25 à 29 ans	63 762	64 371	63 280	60 647	56 646	51 899	47 867	46 687
30 à 34 ans	80 288	78 307	76 916	75 109	73 496	71 553	68 441	67 609
35 à 39 ans	98 650	97 056	95 254	93 521	91 748	90 588	85 429	84 944
40 à 44 ans	106 407	108 379	109 634	109 139	106 393	104 273	101 916	104 522
45 à 49 ans	107 279	106 808	106 831	107 134	106 990	110 734	113 945	120 164
50 à 54 ans	96 992	100 079	102 542	102 612	103 758	103 999	102 774	103 405
55 à 59 ans	53 158	60 261	66 979	72 968	74 740	73 711	73 622	74 398
60 ans et plus	5 706	10 170	15 423	21 439	25 063	25 630	25 175	24 855
Non déclaré	13 553	13 153	12 883	12 428	11 690	11 435	10 910	10 300
Total	652 225	658 881	664 184	669 290	664 727	659 008	647 155	652 498

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

3. Répartition des agents selon les catégories

En 2025, la structure des effectifs de la fonction publique demeure principalement composée de fonctionnaires, qui représentent 80,1 % de l'ensemble des agents. Les ouvriers constituent 15,9 % des effectifs, tandis que les autres catégories d'agents représentent 4,0 % du total.

Sur la période 2018-2025, les effectifs des différentes catégories évoluent selon des trajectoires distinctes. Le nombre de fonctionnaires progresse globalement, passant de 503,1 milliers d'agents en 2018 à 522,9 milliers en 2025. À l'inverse, les effectifs des ouvriers diminuent sur la période, passant de 126,2 milliers à 103,6 milliers d'agents, après avoir atteint un niveau maximal en 2019. Les autres catégories d'agents enregistrent une évolution plus stable, avec des effectifs qui demeurent globalement autour de 25 milliers d'agents sur l'ensemble de la période.

Ces évolutions se traduisent par une modification progressive de la structure des effectifs selon la catégorie d'agents. La part relative des fonctionnaires augmente entre 2018 et 2025, tandis que celle des ouvriers diminue, alors que la proportion des autres catégories reste relativement stable au cours de la période observée.

Tableau 5 : Évolution des effectifs de la fonction publique par catégorie (en milliers), 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonctionnaires	503,1	503,7	511,8	518,3	519,5	515,9	518,1	522,9
Ouvriers	126,2	129,1	127,6	125,3	120,4	116,3	103,3	103,6
Autres	22,9	26,0	24,8	25,6	24,8	26,8	25,7	25,9
Total	652,2	658,9	664,2	669,3	664,7	659,0	647,1	652,4

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

4. Analyse détaillée des catégories professionnelles

a. Fonctionnaires par catégorie

En 2025, la répartition des fonctionnaires selon la catégorie statutaire met en évidence une concentration des effectifs dans les catégories A. Les catégories A1 et A2 regroupent les effectifs les plus importants, avec respectivement 194,2 milliers et 163,2 milliers de fonctionnaires. Elles représentent ensemble la majorité des effectifs des fonctionnaires. Elles sont suivies par les catégories B (61,5 milliers), D (40,0 milliers), A3 (32,8 milliers) et C (31,2 milliers). L'effectif total des fonctionnaires s'établit à 522,9 milliers en 2025, enregistrant une légère progression par rapport à 2024.

Sur la période 2018-2025, les évolutions des effectifs diffèrent selon les catégories statutaires. La catégorie A1 enregistre la progression la plus importante, passant de 151,3 milliers de fonctionnaires en 2018 à 194,2 milliers en 2025, malgré une diminution observée après 2022. La catégorie A2 connaît également une évolution globalement positive sur la période, avec un passage de 154,4 milliers à 163,2 milliers de fonctionnaires.

À l'inverse, certaines catégories enregistrent une diminution de leurs effectifs. La catégorie A3 connaît une baisse continue sur l'ensemble de la période, passant de 53,1 milliers en 2018 à 32,8 milliers en 2025. La catégorie C présente également une tendance à la baisse, tandis que la catégorie B demeure relativement stable sur la période. La catégorie D se distingue par une progression notable en fin de période, passant de 29,5 milliers de fonctionnaires en 2018 à 40,0 milliers en 2025.

Ainsi, l'évolution de la structure des fonctionnaires selon la catégorie statutaire entre 2018 et 2025 se caractérise par un renforcement relatif des catégories A1 et A2, tandis que les autres catégories présentent des évolutions différenciées selon les périodes.

Tableau 6 : Évolution des effectifs des fonctionnaires par catégorie (en milliers), 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Catégorie A1	151,3	166,3	177,4	198,3	199,6	196,9	192,7	194,2
Catégorie A2	154,4	145,1	158,8	155,3	158,4	161,0	156,8	163,2
Catégorie A3	53,1	51,3	39,1	36,4	34,5	33,1	32,5	32,8
Catégorie B	59,7	61,5	65,8	67,4	64,5	62,7	62,5	61,5
Catégorie C	55,1	50,6	41,1	31,8	33,5	33,9	33,9	31,2
Catégorie D	29,5	29,0	29,6	29,1	29,0	28,4	39,8	40,0
Total	503,1	503,7	511,8	518,3	519,5	515,9	518,2	522,9

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

b. Ouvriers par unité

En 2025, la répartition des ouvriers selon l'unité met en évidence une concentration des effectifs au niveau de l'unité 2, qui regroupe 53,5 milliers d'ouvriers, soit la part la plus importante de l'ensemble des ouvriers. Elle est suivie par l'unité 1 avec 36,9 milliers d'ouvriers et l'unité 3 avec 13,2 milliers d'ouvriers. L'effectif total des ouvriers s'établit à 103,6 milliers en 2025, après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2019 avec 129,1 milliers d'ouvriers.

Sur la période 2018-2025, les évolutions des effectifs diffèrent selon les unités. L'unité 1 enregistre une diminution progressive de ses effectifs, passant de 63,8 milliers d'ouvriers en 2018 à 36,9 milliers en 2025. À l'inverse, l'unité 2 connaît une évolution globalement stable avec une légère progression sur l'ensemble de la période, passant de 49,8 milliers à 53,5 milliers d'ouvriers. L'unité 3 demeure relativement stable, avec des effectifs évoluant autour de 13 à 15 milliers d'ouvriers.

Ainsi, l'évolution de la structure des ouvriers entre 2018 et 2025 se caractérise par une diminution globale des effectifs, accompagnée d'une évolution différenciée selon les unités, marquée notamment par la baisse de l'unité 1 et la stabilité relative des unités 2 et 3.

Tableau 7 : Évolution des effectifs des ouvriers par unité (en milliers), 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Unité 1	63,8	63,3	58,7	55,8	50,9	48,9	35,4	36,9
Unité 2	49,8	51,4	54,1	54,3	54,5	52,5	53,8	53,5
Unité 3	12,5	14,4	14,8	15,2	14,9	14,9	14,0	13,2
Total	126,2	129,1	127,6	125,3	120,4	116,4	103,2	103,6

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

5. Répartition des agents par ministère

En 2025, la répartition des effectifs de la fonction publique selon le département ministériel met en évidence une concentration des agents au niveau de quelques grands employeurs publics. Le ministère de l'Éducation constitue le principal département en termes d'effectifs avec 197836 agents, suivi du ministère de l'Intérieur (96146 agents), du ministère de la Défense (87765 agents) et du ministère de la Santé publique (78622 agents). Ces quatre départements regroupent ainsi la majorité des effectifs de la fonction publique.

Entre 2018 et 2025, les évolutions des effectifs diffèrent selon les départements ministériels. Le ministère de l'Éducation demeure le premier employeur public sur toute la période, avec une évolution globalement stable de ses effectifs et une progression en 2025 par rapport à 2024. Le ministère de la Santé publique enregistre également une progression globale sur la période, malgré des variations intermédiaires.

À l'inverse, certains départements connaissent une diminution de leurs effectifs entre 2018 et 2025. C'est notamment le cas du ministère de l'Agriculture, dont les effectifs passent de 27534

agents à 21421 agents, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur, qui enregistre une baisse sur la période. Les ministères de l'Intérieur et de la Défense présentent, quant à eux, des évolutions plus modérées, avec des variations annuelles autour de niveaux relativement stables.

Ainsi, la structure des effectifs par ministère reste fortement concentrée autour des secteurs de l'éducation, de la sécurité, de la défense et de la santé, tandis que les autres départements présentent des évolutions différenciées au cours de la période 2018-2025.

Tableau 8 : Évolution des effectifs de la fonction publique par ministère, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Présidence du gouvernement	1 684	1 758	1 783	1 797	1 781	1 752	1 637	1 598
Ministère de la Défense	84 971	86 808	86 880	86 446	87 035	87 584	88 440	87 765
Ministère de l'Intérieur	96 286	95 704	96 796	99 826	99 727	98 771	97 061	96 146
Ministère de la Justice	18 375	18 663	18 797	19 300	18 974	19 085	18 491	18 193
Ministère des Finances	18 295	18 383	18 376	18 373	18 237	17 617	17 448	17 572
Ministère de l'Agriculture	27 534	27 068	26 603	25 483	25 387	23 329	22 690	21 421
Ministère de l'Équipement	4 666	4 518	4 432	4 349	4 129	3 927	3 784	3 579
Ministère de la Jeunesse et des Sports	18 074	17 780	17 987	17 968	17 375	17 420	16 984	17 423
Ministère de la Santé publique	77 256	79 124	80 665	81 909	82 269	80 280	78 057	78 622
Ministère de l'Éducation	194 430	194 178	195 391	196 700	196 354	195 779	191 054	197 836
Ministère de l'Enseignement supérieur	34 465	33 982	33 832	34 363	33 561	33 564	32 371	32 181
Ministère des Affaires sociales	7 814	8 875	8 863	8 722	8 461	8 784	8 499	8 613
Collectivités locales	21 483	25 216	27 083	27 420	27 697	26 925	26 468	26 697
Autres établissements	46 892	46 824	46 707	46 634	43 740	44 191	44 171	44 852
Total	652 225	658 881	664 195	669 290	664 727	659 008	647 155	652 498

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

6. Entrées et sorties de la fonction publique

a. Évolution annuelle des mouvements

Entre 2018 et 2025, les mouvements de personnel au sein de la fonction publique présentent des évolutions différenciées selon les périodes, avec une alternance entre phases de solde positif et phases de solde négatif.

Les années 2018 et 2019 se caractérisent par un niveau d'entrées supérieur aux sorties, avec des soldes positifs respectifs de +19,2 milliers et +10,6 milliers d'agents. À partir de 2020, les mouvements enregistrent une évolution plus contrastée, marquée par des sorties supérieures aux entrées au cours de plusieurs années. L'année 2021 constitue une exception, avec un solde positif de +3,8 milliers d'agents, tandis que la période 2022-2024 se distingue par des soldes négatifs, atteignant -10,8 milliers d'agents en 2022 et -9,3 milliers d'agents en 2024.

En 2025, les entrées atteignent 38,7 milliers d'agents, soit le niveau le plus élevé observé depuis 2018. Cette évolution s'accompagne d'un solde positif de +5,3 milliers d'agents, après plusieurs années caractérisées par des soldes négatifs.

Ainsi, sur l'ensemble de la période 2018-2025, les mouvements de personnel se caractérisent par des variations importantes des flux d'entrées et de sorties, avec une reprise des entrées en 2025.

Tableau 9 : Évolution des entrées et des sorties de la fonction publique, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Entrées	38 757	26 228	20 954	33 089	24 755	29 878	24 101	38 701
Sorties	19 572	15 640	27 994	29 318	35 597	35 954	35 954	33 358
Solde	19 185	10 588	-7 040	3 771	-10 842	-6 076	-9 257	5 343

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

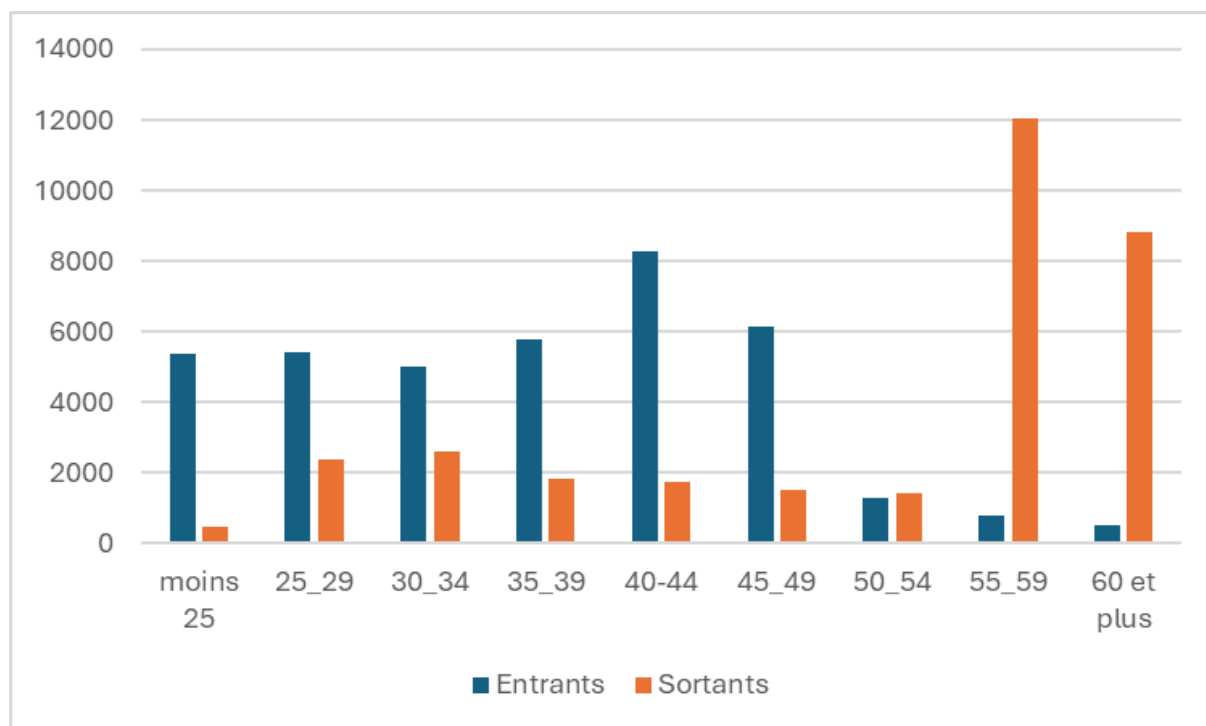
a. Les entrants et sortants par groupe d'âge

La répartition des entrées et des sorties selon les groupes d'âge en 2025 met en évidence des profils différenciés selon les classes d'âge. Les entrées concernent principalement les agents âgés de moins de 50 ans, avec une concentration plus importante dans le groupe d'âge de 35 à 49 ans. Les

sorties, quant à elles, se concentrent majoritairement parmi les agents âgés de 55 ans et plus, correspondant principalement aux départs à la retraite.

Ainsi, les mouvements d'effectifs observés en 2025 se caractérisent par une contribution plus importante des classes d'âge jeunes et intermédiaires aux entrées, tandis que les sorties concernent davantage les classes d'âge proches de la retraite

Figure 2 : Entrées et sorties de la fonction publique par groupe d'âge, 2025



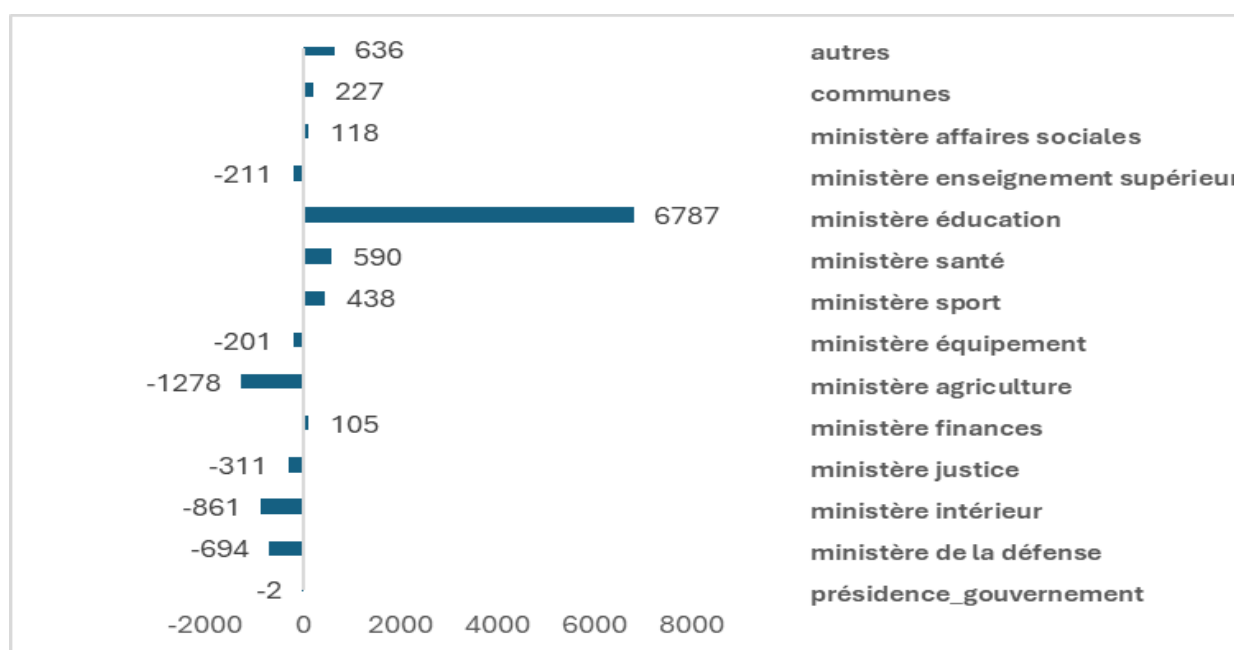
Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

b. Les entrants et sortants par ministère

Les mouvements d'effectifs enregistrés par ministère en 2025 présentent des évolutions différenciées selon les départements. Le ministère de l'Éducation enregistre le solde positif le plus important, avec une augmentation nette de 6 787 agents. À l'inverse, certains ministères affichent une diminution de leurs effectifs, notamment les ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur et de la Défense.

L'évolution globale des effectifs de la fonction publique en 2025 reflète ainsi des dynamiques variables selon les ministères, avec des variations liées aux mouvements d'entrées et de sorties observés au cours de l'année.

Figure 3 : Entrées et sorties de la fonction publique par ministère, 2025



Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

III. Évolution des rémunérations des agents de la fonction publique (2018-2025)

1. Évolution globale des salaires

Entre 2018 et 2025, les différents indicateurs de rémunération des agents de la fonction publique enregistrent une évolution globalement à la hausse. Le salaire mensuel brut moyen avec contributions progresse de 1715,6 dinars en 2018 à 2698,1 dinars en 2025, soit une augmentation cumulée de 57,3 % sur la période. Cette évolution est particulièrement marquée en 2019 et 2020, avec des taux de progression respectifs de 17,6 % et 12,0 %, avant une phase de progression plus modérée entre 2021 et 2023, puis une reprise à partir de 2024.

Le salaire mensuel brut moyen sans contributions suit une évolution similaire. Il passe de 1468,5 dinars en 2018 à 2265,4 dinars en 2025, enregistrant une progression cumulée de 54,3 %. Les rythmes d'évolution les plus élevés sont également observés au cours des années 2019 et 2020, suivis d'une progression plus modérée durant les années suivantes.

Concernant le salaire mensuel net moyen, il augmente de 1133,3 dinars en 2018 à 1556,9 dinars en 2025, soit une hausse cumulée de 37,4 %. Après une progression plus importante en 2020, son évolution annuelle demeure plus limitée au cours de la période 2021-2023, avant d'enregistrer une accélération en 2024 et 2025.

Ainsi, l'évolution des rémunérations entre 2018 et 2025 se caractérise par une progression soutenue des différents indicateurs salariaux, avec une hausse plus marquée au début de la période, un ralentissement intermédiaire, puis une reprise de la croissance des salaires à partir de 2024.

Tableau 10 : Évolution du salaire mensuel moyen, en dinars, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Salaire brut moyen avec contributions (dinars)	1 715,6	2 017,9	2 260,4	2 341,2	2 467,2	2 476,1	2 606,4	2 698,1
Taux d'accroissement annuel (%)	2,9	17,6	12,0	3,6	5,4	0,4	5,2	3,5
Salaire brut moyen sans contributions (dinars)	1 468,5	1 699,8	1 904,1	1 969,5	2 075,7	2 080,4	2 186,7	2 265,4
Taux d'accroissement annuel (%)	3,0	15,8	12,0	3,4	5,4	0,2	5,1	3,6
Salaire net moyen (dinars)	1 133,3	1 197,9	1 309,4	1 314,9	1 387,9	1 396,3	1 474,3	1 556,9
Taux d'accroissement annuel (%)	3,4	5,7	9,3	0,4	5,6	0,6	5,6	5,6

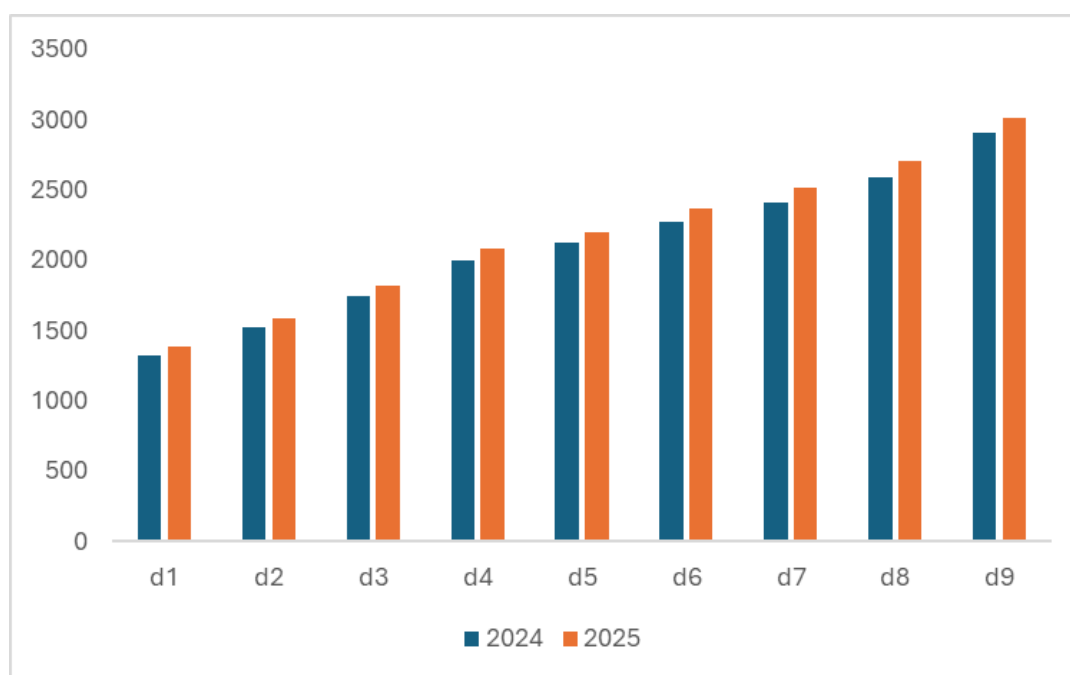
Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

2. Distribution salariale et évolution des déciles

L'analyse des déciles du salaire mensuel brut moyen entre 2024 et 2025 met en évidence une évolution à la hausse des rémunérations à l'ensemble des niveaux de la distribution salariale. Tous les déciles enregistrent une progression positive au cours de cette période. Ainsi, le premier décile (D1) passe de 1321,6 à 1381,9 dinars, tandis que le neuvième décile (D9) évolue de 2911,0 à 3012,3 dinars.

Les variations observées entre les différents déciles restent relativement proches, traduisant une évolution similaire des niveaux de rémunération sur l'ensemble de la distribution salariale. Le rapport entre le neuvième et le premier décile (D9/D1) demeure ainsi globalement stable entre 2024 et 2025, indiquant une relative stabilité de la dispersion des salaires au cours de cette période.

En 2025, l'évolution des rémunérations se caractérise donc par une progression généralisée des salaires moyens, sans modification notable de la structure de la distribution salariale au sein de la fonction publique.

Figure 4 : Évolution des déciles du salaire brut moyen entre 2024 et 2025

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

3. Évolution des rémunérations selon les catégories professionnelles

Sur la période 2018-2025, le salaire mensuel brut moyen connaît une progression pour l'ensemble des catégories de personnel de la fonction publique. Les fonctionnaires enregistrent les niveaux de rémunération les plus élevés sur toute la période, avec un écart durable par rapport aux ouvriers et aux autres catégories d'agents.

Entre 2018 et 2025, le salaire mensuel brut moyen des fonctionnaires passe de 1 656,1 dinars à 2 509,2 dinars, enregistrant une progression globale de 51,5 %. Pour les ouvriers, il évolue de 916,0 dinars à 1 460,5 dinars, soit une augmentation de 59,4 % sur la même période.

Entre 2024 et 2025, les rémunérations poursuivent leur progression pour les deux principales catégories de personnel. Le salaire mensuel brut moyen des fonctionnaires augmente de 2 411,7 dinars à 2 509,2 dinars (+4,0 %), tandis que celui des ouvriers passe de 1 410,9 dinars à 1 460,5 dinars (+3,5 %).

Ainsi, l'évolution des rémunérations entre 2018 et 2025 traduit une hausse continue des salaires moyens, tout en maintenant une différence de niveau entre les catégories professionnelles, les fonctionnaires demeurant en moyenne mieux rémunérés que les ouvriers.

Tableau 11 : Évolution du salaire mensuel brut moyen par catégorie professionnelle, en dinars, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonctionnaires	1 656,1	1 918,6	2 137,7	2 212,8	2 319,5	2 329,6	2 411,7	2 509,2
Ouvriers	916,0	1 107,3	1 252,0	1 275,6	1 357,3	1 353,9	1 410,9	1 460,5
Autres	395,8	405,4	439,0	440,1	455,1	436,8	770,2	569,1

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

a. Évolution du salaire des fonctionnaires par catégorie

Entre 2018 et 2025, le salaire mensuel brut moyen a enregistré une progression dans l'ensemble des catégories statutaires. Les niveaux de rémunération demeurent différenciés selon la catégorie statutaire, avec des salaires moyens plus élevés pour les catégories supérieures. La catégorie A1 présente les niveaux de rémunération moyens les plus élevés sur l'ensemble de la période, tandis que les catégories C et D enregistrent les niveaux les plus faibles.

Entre 2024 et 2025, les rémunérations moyennes poursuivent leur évolution à la hausse dans toutes les catégories statutaires. Le salaire mensuel brut moyen passe notamment de 2980,4 à 3106,7 dinars pour la catégorie A1, de 2309,6 à 2387,5 dinars pour la catégorie A2 et de 2007,9 à 2099,8 dinars pour la catégorie A3. Les autres catégories enregistrent également une progression de leurs rémunérations moyennes au cours de cette période.

Ainsi, l'évolution des salaires selon la catégorie statutaire entre 2018 et 2025 se caractérise par une augmentation généralisée des rémunérations, tout en maintenant une structure différenciée des niveaux salariaux selon le classement statutaire des fonctionnaires.

Tableau 12 : Évolution du salaire mensuel brut moyen des fonctionnaires par catégorie, en dinars, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Catégorie A1	2 175,3	2 367,2	2 614,4	2 710,3	2 838,0	2 866,4	2 980,4	3 106,7
Catégorie A2	1 612,7	1 897,8	2 078,4	2 109,0	2 208,3	2 203,4	2 309,6	2 387,5
Catégorie A3	1 359,2	1 622,8	1 814,2	1 860,1	1 924,5	1 931,2	2 007,9	2 099,8
Catégorie B	1 359,4	1 626,7	1 805,2	1 788,7	1 878,0	1 877,1	1 963,8	2 031,4
Catégorie C	1 237,8	1 445,7	1 579,4	1 519,1	1 625,4	1 630,7	1 715,9	1 760,4
Catégorie D	1 135,8	1 416,9	1 540,7	1 558,5	1 615,3	1 617,1	1 685,8	1 758,3

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

b. Evolution du salaire des ouvriers par unité

Entre 2018 et 2025, le salaire mensuel brut moyen des ouvriers a enregistré une progression dans les trois unités. Les niveaux de rémunération demeurent différenciés selon l'unité : l'unité 3 présente les salaires moyens les plus élevés sur l'ensemble de la période, suivie de l'unité 2, tandis que l'unité 1 affiche les niveaux de rémunération les plus faibles.

Sur la période 2018-2025, les trois unités enregistrent une évolution positive de leurs rémunérations. Le salaire mensuel brut moyen de l'unité 1 passe de 902,8 dinars en 2018 à 1383,6 dinars en 2025, celui de l'unité 2 évolue de 904,2 dinars à 1461,2 dinars, tandis que celui de l'unité 3 progresse de 1030,4 dinars à 1672,5 dinars.

Entre 2024 et 2025, la progression des rémunérations se poursuit dans l'ensemble des unités. Les écarts de salaire moyen entre les unités restent globalement stables, l'unité 3 conservant le niveau de rémunération le plus élevé.

Tableau 13 : Évolution du salaire mensuel brut moyen des ouvriers par unité, en dinars, 2018-2025

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Unité 1	902,8	1 101,1	1 236,6	1 259,0	1 330,3	1 320,6	1 346,1	1 383,6
Unité 2	904,2	1 076,6	1 227,4	1 248,1	1 335,7	1 333,5	1 402,9	1 461,2
Unité 3	1 030,4	1 243,8	1 403,2	1 434,7	1 528,2	1 535,8	1 604,3	1 672,5

Source : Base INSAF, données administratives de la fonction publique.

IV. Conclusion générale

L'analyse de l'évolution des effectifs et des rémunérations de la fonction publique tunisienne sur la période 2018-2025 met en évidence plusieurs transformations importantes dans la structure et la dynamique de l'emploi public.

Sur le plan des effectifs, la période étudiée se caractérise par une évolution contrastée. Après une phase de progression continue jusqu'en 2021, les effectifs de la fonction publique enregistrent une diminution entre 2022 et 2024, avant de connaître une reprise modérée en 2025. Cette évolution s'accompagne d'une reprise des entrées dans la fonction publique, traduisant un renouvellement partiel des effectifs après plusieurs années marquées par des soldes négatifs entre les entrées et les sorties.

La structure des agents publics connaît également des évolutions significatives. La progression continue de la part des femmes traduit une féminisation progressive de l'emploi public. Par ailleurs, le vieillissement relatif des effectifs apparaît à travers l'augmentation du poids des classes d'âge supérieures et la diminution de la proportion des agents les plus jeunes, soulignant les enjeux futurs liés au renouvellement des ressources humaines et à la gestion des départs à la retraite.

L'analyse par catégorie professionnelle met en évidence un renforcement relatif du poids des fonctionnaires, notamment des catégories statutaires supérieures, tandis que les effectifs des ouvriers diminuent sur la période. La répartition sectorielle des agents demeure fortement concentrée autour des principaux domaines d'intervention de l'État, en particulier l'éducation, la sécurité, la défense et la santé, qui regroupent la majorité des effectifs de la fonction publique.

Concernant les rémunérations, l'ensemble des indicateurs étudiés enregistrent une progression entre 2018 et 2025. Cette évolution est particulièrement marquée au cours des années 2019 et 2020, avant de connaître un ralentissement entre 2021 et 2023, puis une reprise à partir de 2024. La hausse des salaires concerne l'ensemble des catégories d'agents et des niveaux de la distribution salariale, avec une relative stabilité des écarts de rémunération entre les différents groupes observés.

Ainsi, l'évolution de la fonction publique tunisienne entre 2018 et 2025 traduit à la fois des changements dans la composition des effectifs, liés notamment aux évolutions démographiques et aux mouvements de personnel, et une progression continue des niveaux de rémunération. Cette analyse constitue un éclairage statistique permettant de mieux appréhender les principales tendances de l'emploi public et d'accompagner la réflexion sur la gestion prévisionnelle des ressources humaines dans la fonction publique.